

- Le Mouvement Social / AG de la SFR-FSU Aude
- Après le stage "réforme des retraites" / Actions du groupe des 9 le 11/04
- Labos Pharma / EPHAD
- Antisémitisme / Mouvement Social

édito

MOUVEMENT SOCIAL : MANOEUVRES GOUVERNEMENTALES ET RESPONSABILITÉS SYNDICALES.

Rien de neuf dans le nouveau monde d'Emmanuel Macron !

Face au mouvement social, il a recours, comme tout pouvoir arbitraire, aux mêmes **vieilles recettes** de classe. Il réprime avec une violence inouïe, promulgue une loi anti casseurs liberticide, aggravant les dispositions policières et judiciaires. Il vise à dénaturer l'image des manifestants afin de les isoler, en leur accolant une image de violence, voire d'antisémitisme, pourtant minoritaire ou étrangère au mouvement. Et il ouvre un «grand débat». Cadré et réduit à ses choix politiques et dont la fonction est d'anesthésier ou de dévoyer les aspirations...

Les semaines à venir nous diront s'il a réussi son opération.

Mais quel que soit le résultat de ses manœuvres politiciennes, les réalités sont têtues !

Le mal vivre est profond ! La colère sera toujours là !

Combien de fois, ces dernières années, sur les marchés de nos villes, autour d'une pétition ou d'un appel à manifester, n'avons-nous pas rencontré cette désespérance, malheureusement pas toujours lucide sur les causes et se conjuguant parfois avec écoeurement et résignation ?

Pour déjouer les pièges et gagner en force, **le mouvement social doit travailler sur la cohérence et la convergence des revendications**, clarifier en permanence la nature de la politique à laquelle il se heurte, être en capacité d'avancer des réponses alternatives crédibles et rassembleuses... Et sur ces exigences et enjeux, quoi que certains pensent, **le rôle des syndicats est irremplaçable, leur responsabilité grande**, surtout si on veut dépasser les limites du «dégagisme» ou éviter les impasses du populisme.

Jean Pierre Maisterra
(mars 2019)



DE LA SFR-FSU AUDE mercredi 17 avril 2019 Lycée Charles Cros CARCASSONNE

accueil à partir de 9h30 fin de séance à 16h30



matinée

Situation générale / actions revendicatives / vie de notre section départementale

après-midi

Réflexion et débat sur le thème de la prise en charge solidaire, collective et égalitaire de la perte d'autonomie.

Avec la participation de notre camarade :
Marylène CAHOUET.

**responsable nationale du SNES retraité.e.s
qui siège au Haut Conseil de l'Âge au titre de la FSU.**

Nous prendrons le repas au restaurant pédagogique du lycée. Une participation individuelle de 10 € sera demandée.

Cette AG est ouverte à l'ensemble de nos adhérent.e.s. Il est essentiel de faire le point sur la situation sociale de notre pays.

De même, nous devons évaluer le fonctionnement de notre section fédérale départementale de retraité.e.s et **l'apport de nos syndiqué.e.s dans la réflexion est indispensable.**

D'autre part, **qui peut prétendre ne pas se soucier de notre système de santé et de l'avenir de notre Sécurité Sociale ?**

«Si je perds mon autonomie, si un.e de mes proches se trouve concerné.e, comment pourrai-je faire face à cette situation ? Quelles seront les propositions qui me seront faites et mes recours ? Demain, quelle sera ma situation financière et quelles seront mes possibilités de choix ?»

Ce sont là des questions qui se posent à tout un chacun mais qui préoccupent tout particulièrement les retraité.e.s et personnes âgées. Cela avec d'autant plus d'acuité que l'âge avance et que les conditions de vie des retraité.e.s se dégradent au rythme des coups bas dont le gouvernement semble se délecter.

Le «groupe des 9» revendique la prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de l'assurance maladie. Il n'acceptera pas que de nouvelles attaques ou remises en cause soient menées contre la Sécurité Sociale collective et solidaire. Profitons de la venue de notre collègue Marylène CAHOUET et de son expertise en la matière.

S'informer, réfléchir, débattre, revendiquer,...
PARTICIPONS NOMBREUSES ET NOMBREUX
À L'AG DE LA SFR FSU AUDE

S'inscrire impérativement avant le samedi 13 avril
auprès de Alain Cazanave : a.cazanave@wanadoo.fr
ou laisser un message au 06 74 15 35 25

FUTURE RÉFORME DES RETRAITES

Le projet libéral est en préparation sous la direction du Haut Commissaire Jean-Paul Delevoy. L'agenda annoncé nous promet la mouture après les élections européennes, pour une validation possible d'ici fin 2019.

Benoît Teste



La section fédérale des retraité.e.s de la FSU et la FSU Aude ont organisé le 21 février dernier à Narbonne un **stage d'information et de formation syndicale** qui a regroupé près de 70 collègues actifs ou retraités. A noter qu'une bonne vingtaine de personnels de la fonction

publique territoriale a participé à cette journée de réflexion.

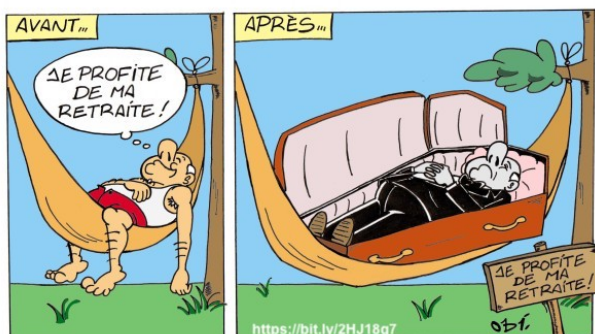
Benoît Teste (secrétaire national FSU) a présenté le projet de réforme ou du moins ce qu'on en sait actuellement. **Rien de bon à attendre d'un dispositif qui accentuera les inégalités, notamment entre hommes et femmes.** Quoi qu'il en soit, **l'objectif affiché est de baisser le coût des pensions** : 2 points de PIB à gagner ! Tous les comptes d'apothicaires qu'on nous assènera viseront cet objectif.

Actuellement nous avons un système de protection socialisé – c'est-à-dire que les cotisations des actifs paient largement la pension des retraité.e.s. Il est **socialisé** car il marque la solidarité entre actifs et retraités. Les retraités actuels ont payé la pension des anciens retraités. Les actifs actuels paient la pension des retraités d'aujourd'hui. Cela date du Conseil National de la Résistance et on y tient. C'est bien un **système contributif** (on verse une partie de notre salaire) **mais pas cumulatif** (on n'accumule pas de l'argent sur un compte). Il est dit à **prestation définie** : chaque salarié connaît, bien avant de partir en retraite, le montant de sa pension, pas de son évolution.

Ce que projette Macron est tout autre chose.

Il s'agit de passer à un système à **cotisations définies**, un système à points, dont les valeurs d'achat et de service ne sont pas équivalentes. Chaque année, la valeur du point change. De ce fait le retraité n'a aucune visibilité sur sa future retraite avant de la demander.

RETRAITE !
UN NOUVEAU CONCEPT !



D'autres paramètres pourront intervenir : date d'application, espérance de vie, borne d'âge, primes, droits familiaux, réversion, capitalisation ou répartition,... Gageons qu'ils iront tous dans le sens d'une **diminution du pouvoir d'achat de nos pensions**. Dans de prochaines parutions nous aurons l'occasion d'expliquer les pièges tendus et les reculades envisagées. **Ce qui est sûr, c'est que nous devons nous mobiliser.** On peut compter sur la FSU et le «groupe des 9» pour faire le nécessaire dans cette lutte de sauvegarde de notre modèle social.

Alain Cazanave

LE PRINTEMPS DES RETRAITÉ.E.S

Le **JEUDI 11 AVRIL 2019** rendons visibles notre colère et nos exigences



Un gouvernement sourd...dingue !
Un gouvernement...dingue de dons aux plus riches.

Il n'entend pas notre exigence d'un traitement identique pour tous les retraités.

Nous demandons trois mesures immédiates :

- ★ annulation de la hausse de CSG pour toutes et tous les retraité.e.s et rattrapage des ponctions intolérables depuis janvier 2018
- ★ retour à l'indexation de toutes les pensions sur les prix puis, très vite, un alignement sur les salaires
- ★ revalorisation de toutes les pensions avec rattrapage des pertes subies depuis 2014

Nous devons **LUI** rappeler nos revendications avec force et détermination

à **CARCASSONNE** à 15h30 - Portail des Jacobins
à **NARBONNE** à 16h00 - Permanence Député

ASSEZ D'INJUSTICE ET DE MÉPRIS
HALTE À LA PENSION CONÇUE COMME VARIABLE D'AJUSTEMENT

«BIG PHARMA» (1)

Petit retour en arrière...

Le 09/07/18, au moment où tous les médias étaient tournés vers la Coupe du Monde de Football, le Président Macron a reçu à l'Élysée, autour d'un dîner ultra secret, le «club Dolder».(2)

Ce lobby manœuvre en coulisses depuis 40 ans en vue d'établir un monopole total des médicaments chimiques sur la santé des humains. Les lieux de ces rencontres tournent d'une année sur l'autre entre divers pays. C'était au tour de la France en 2018. Rappelez-vous, c'est le moment qu'avait choisi le gouvernement français pour porter une estocade contre les médecines naturelles (homéopathie, huiles essentielles, herboristerie...) remettant ainsi en cause le droit à se soigner librement.

L'industrie la plus rentable du monde

Les membres de ce «vénérable club» sont soupçonnés de s'accorder pour vendre les médicaments à des prix choisis. Le fameux «trou de la sécu», ce sont eux qui le creusent, pas les malades.



<https://bit.ly/2Fvq6f7>

Les laboratoires pharmaceutiques représentent l'industrie la plus rentable du monde, plus que le secteur du luxe, du pétrole, de la banque, ... Songez que **cette industrie génère 826 milliards d'euros de chiffre d'affaire et a réalisé 63,2 milliards d'euros de profits en 2017** à travers le monde.(3) Et les dérives déontologiques ne sont pas loin...

En 6 ans, les firmes pharmaceutiques ont versé plus de 3,5 milliards d'euros aux professionnels de santé exerçant en France. Ainsi, Sanofi (président de séance en ce 9 juillet 2018 devant le Dolder), dépense 7 millions d'euros par mois à cet effet. Choquant non ?



<https://bit.ly/2HluG7e>

Alors, ce dîner secret à l'Élysée - en plein scandale du Lévothyrox (4) venant après celui de la Dépakine et du Médiateur - autour des grands patrons de l'industrie pharmaceutique qui veulent nous imposer leur empire du médicament, interroge fortement sur les intentions du Président de la République. Aucun compte-rendu ni aucune déclaration n'ont suivi ce mystérieux dîner. Troublant non ? Si quand même : l'annonce d'une réduction de délais pour mise sur le marché de certains médicaments. Le Dolder a fait ses courses à l'Élysée. On connaît l'appétence d'E.M. pour tout ce qui touche les grosses masses d'argent mais quand on songe que cette corruption latente se fait sur le dos de notre santé, de notre sécurité sociale et de notre porte-monnaie...

Alain Cazanave

1. Selon Wikipédia ce terme est utilisé pour désigner collectivement l'industrie pharmaceutique mondiale (cf. *Oxford English Dictionary*)

2. Cercle de réflexion des 25 plus grands patrons de la pharmacie mondiale : Merck, Sanofi, Teva, GSK, Pfizer, Novo Nordisk, ... dont les échanges restent ultra secrets
3. <https://www.bastamag.net/Les-Pharmas-papiers-tout-ce-que-les-labos-pharmaceutiques-voudraient-vous-cacher>
4. Le verdict du procès contre le levothyrox (laboratoire Merck) est tombé le 4 mars : les victimes du médicament ne seront pas indemnisées (notons qu'il y a appel)

source partielle : diffusion de MesOpinions.com suite à un article de Jacques Legrand, Président de l'Alliance Internationale pour la Défense des Médecines Naturelles

EPHAD : ACTIVITÉ DU CDCA

LA FORMATION SPÉCIALISÉE PERSONNES ÂGÉES (F.S.P.A.) POURSUIT SES TRAVAUX ...



<https://bit.ly/2uuja5N>

La commission EHPAD a rendu ses conclusions : ses recommandations seront soumises pour validation à la plénière du 25 mars puis transmises aux organismes de tutelle (C.D., A.R.S.), aux Conseils de Vie Sociale, aux personnels et à la Préfecture.

Elle prolongera ses travaux par une réflexion sur l'accueil en EHPAD des personnes handicapées de 60 ans et effectuera un suivi de la mise en œuvre de ses recommandations.

La F.S.P.A. travaille maintenant sur le maintien à domicile : afin d'établir un état des lieux, elle a reçu, le 13 Mars, 7 auxiliaires de vie de différents organismes. Il existe une grande diversité de statuts et de fonctionnements, des disparités dans la tarification des prestations et la rémunération des agents : à titre d'exemple dans le privé les déplacements sont pris en charge, pas dans le public.

Cet échange très riche met en évidence l'engagement très fort des professionnels auprès des usagers et aussi l'amertume de ne pas être reconnus : leur travail, qui requiert compétences, savoirs multiples et grandes qualités relationnelles, est très mal rétribué.

Ils dénoncent aussi un **«glissement des tâches»**, s'inquiètent des difficultés de recrutement et constatent des incohérences dans l'attribution du temps d'intervention : certains bénéficiaires sont sur-dotés et d'autres sous-dotés.

Au programme de la prochaine commission, rencontre avec les bénéficiaires des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ou tout au moins avec leurs familles.

Jeanne MORER DAUPHINE

ANTISÉMITISME, ANTISIONISME & DÉNIGREMENT

Suite à l'agression contre Alain Finkielkraut concomitante d'autres actes antisémites, la FSU a exprimé sa condamnation, en rappelant qu'elle condamne toute forme de racisme. Toutefois l'événement a eu un tel écho médiatique qu'il semble utile d'y revenir.

L'historien Gérard Noiriel s'est exprimé en réponse à un article du "Monde": «*Pour faire le scoop, pour booster l'audimat, il faut sans cesse mettre en avant les casseurs et les extrémistes. C'est d'ailleurs un motif récurrent dans les critiques que les gilets jaunes adressent à l'égard des journalistes... Dans leur immense majorité en effet, les gilets jaunes ne se sentent pas concernés par l'antisémitisme. La plupart d'entre eux disent que ça n'a jamais été un sujet de discussion dans leur groupe. Ce qu'ils déplorent le plus, ce sont les tentatives incessantes pour déplacer les problèmes de la sphère économique et sociale vers la sphère identitaire.*»

Pour Dominique Vidal du "Monde Diplomatique": «*le dimanche, quelques idiots utiles, au lieu de condamner sans appel l'agression, pinaillent sur son caractère antisémite, comme si les voyous n'avaient pas, à l'instar de Dieudonné et de Soral, recouru au vocabulaire antisioniste pour échapper à la justice – ce qui condamne le procédé, pas l'antisionisme. Et le lundi, Sylvain Maillard, le député LRM qui préside le groupe de l'Assemblée sur l'antisémitisme, propose que celle-ci adopte une loi – ou une résolution – interdisant l'antisionisme...*»

Au-delà de l'exploitation cynique de l'événement, voilà une conséquence de l'étrange amalgame fait par le président de la République dans son discours du 16 juillet 2017, lors de la commémoration du 75e anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv, entre antisémitisme et antisionisme.

PUNIR L'ANTISIONISME...



Etrange, car qu'y a-t-il de commun entre un délit puni par les lois, comme toutes les autres formes de racisme, et une opinion, qu'on peut partager ou contester, mais qui relève du débat d'idées? Depuis quand la critique d'une pensée politique, en l'occurrence celle de Theodor Herzl, le fondateur du sionisme, constitue-t-elle un crime? »

Des juifs antisionistes membres de l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix), dont certains se reconnaissent dans les gilets jaunes, ont fait part de leur indignation face aux positions du gouvernement.



Le mouvement des gilets jaunes par sa détermination et sa durée, par l'élargissement de ses revendications, contribue à fragiliser le pouvoir. En le faisant passer pour globalement antisémite et violent, le gouvernement ne vise à rien d'autre qu'à le discréditer.



Bien entendu le chef de l'Etat sait parfaitement que les antisionistes dénoncent la politique israélienne. Politique qui vise à rendre invivable la présence en Palestine des populations arabes en limitant leur approvisionnement alimentaire et en moyens médicaux, en s'en prenant

aux pêcheurs et agriculteurs dans le cadre de leur travail. Tout cela, au prix d'une répression des plus cruelles qui a maintes fois défrayé la chronique internationale. L'antisionisme n'est pas une forme de racisme mais la dénonciation d'une politique colonialiste expansionniste. **En mettant l'antisionisme au même rang que l'antisémitisme le chef de l'Etat confirme son allégeance rarement démentie aux conservateurs israéliens et à ceux de son camp, les néolibéraux.**

Emmanuel Macron a voulu faire d'une pierre deux coups. Ne soyons pas dupes.

Guy Ayats

UN MOUVEMENT SOCIAL DISPERSÉ MAIS PERSISTANT

Le mouvement social, bien qu'en ordre dispersé, a connu des temps forts tout au long du mois de mars et va se poursuivre en ce printemps.

- Journée internationale des femmes le 8 mars.
 - Manifestations des jeunes pour le climat le 15 mars.
 - Nouvelle journée des gilets jaunes et une pour le climat le 16 mars.
 - Journée de grève et de manifestations dans une large unité syndicale notamment pour la défense des services publics le 19 mars.
 - Le 27 c'était pour la défense de la Fonction Publique.
 - Le 30, manifestations des enseignants contre les mesures Blanquer.
 - Une autre journée d'action Fonction Publique est annoncée pour le jeudi 9 mai.
 - Mobilisations diverses sur les questions de santé...
 - La future réforme des retraites va sortir au grand jour d'ici quelques semaines. Rien de bon à attendre...
- Quant au «groupe des 9», il poursuit ses initiatives pour la défense du pouvoir d'achat des retraités.e.s avec une journée d'action fixée ce jeudi 11 avril. (cf. page 2)

Nous ne pouvons pas laisser notre modèle social se déliter. De son côté, le pouvoir renforce ses dispositions répressives et liberticides